

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DU ZACCAR

Filiale AUX 3/4 de MÜLLER, Rotterdam
et à 1/4 DES MINES DE FER DE FILLOLS

S.A., 7 avril 1904, p. 60 ans.
Gisements de fer au Zaccar, commune de Miliana.

Constitution Mines du Zaccar (Cote de la Bourse et de la banque, 7 juin 1904)

Suivant acte reçu par M^e Dufour, notaire à Paris, le 22 mars 1904, il a été formé une société anonyme sous la dénomination de : Société des Mines du Zaccar.

La société a pour objet l'exploitation des gisements miniers dont il lui a été fait apport, l'acquisition, la prise en location et l'obtention de la concession de tous autres gisements miniers dans tous pays ainsi que l'exploitation de ces gisements, l'obtention de concessions de lignes de chemins de fer qui seraient utiles à l'exploitation des mines, la construction et l'exploitation de tous tramways, la création de tous moyens d'embarquement, la vente et l'achat, la transformation et le traitement des minerais et métaux.

Le siège de la société est à Paris, rue de Mogador, 24.

La durée de la société sera de soixante années.

Le fonds social est de 2.000.000 de francs et divisé en 4.000 actions de 500 francs chacune. Sur ces 4.000 actions, 2.424, entièrement libérées, ont été attribuées aux apporteurs en représentation de leurs apports : 606 à la Société des Mines de fer de Fillols ; 1.212 à la Société Wm H. Müller et C^o, et 606 à M. Cardozo. Les 1.576 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées du quart.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé 5 % pour la réserve légale et la somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus, il pourra être prélevé un fonds de prévoyance ou de réserve supplémentaire, et le solde sera réparti de la façon suivante : 10 % au conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Ont été nommés administrateurs :

MM. Anthony-George Kröller, demeurant à Scheveningue [La Haye (Pays-Bas)], villa « Ma Retraite » ;

Gustave-Henri Müller, demeurant à Rotterdam, 10, Emmaplein ;

Joseph Portalis ¹, demeurant à Paris, rue Mogador, 24 ;

Armand Louis de Saint-Didier ², rue Caumartin, 32 ;

¹ Joseph Portalis : agent du groupe Wm. H. Müller en Algérie.

² Baron Armand-Louis Amé de Saint-Didier (Paris, VIII^e, 12 décembre 1879-Senlis, 6 mars 1945) : fils du baron Maurice de Saint-Didier, administrateur délégué de la Compagnie française des mines de cuivre d'Aguas-Tenidas (Espagne), de la Compagnie coloniale de l'Ogooué-N'Gounié, de l'Ekela-Sangha et des Messageries fluviales du Congo. Cadre du groupe Wm. H. Müller : administrateur des Mines du Zaccar, de Sidi-Marouf, de Bou-Arfa, de la Société concessionnaire d'Ouenza.

Henri Cardozo ³, rue Legendre, 1 ;
Louis Pelatan ⁴, rue Godot-de-Mauroy, 11,
et François Paul Van den Eeckoudt, demeurant à Ixelles (Belgique), rue de l'Abbaye,
49 [administrateur des Mines de fer de Fillols]. — *Affiches parisiennes*, 29 avril 1904.

PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ D'EMBARQUEMENTS

Le trafic de la houille
et des minerais de fer à Alger
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 septembre 1905)

[...] La mine de Zaccar (Milianah), dont l'exploitation a été ouverte le 7 octobre dernier [...], fournit actuellement une moyenne de 300 tonnes par jour. La Compagnie possède un chemin de fer reliant la mine avec la station voisine de Milianah. Le rendement de la mine s'élèvera, sous peu, à environ 400 tonnes par jour. [...]

Exposition de Liège
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 octobre 1905)

Classe 63
Exploitation des mines, minières et carrières
Mentions honorables
Société des mines du Zaccar, à Miliana.

Mines de fer de Fillols
(*Le Journal des finances*, 16 juin 1906)

[...] Les prévisions faites pour les mines de Zaccar se sont réalisées. Le tonnage découvert est considérable ; la production a été de 87.879 tonnes en 1905 et elle peut atteindre 100.000 tonnes par an. Les bénéfices de 1905 ont été absorbés par les dépenses. Les perspectives pour l'exercice en cours sont favorables. [...]

Société des mines de fer de Fillols

³ Henri Cardozo (1846-1925) : ingénieur ECP 1869, l'un des fondateurs de la Société Le Nickel (SLN) en Nouvelle-Calédonie. Neveu de Mme Furtado-Heine qui lui confia la continuation de ses œuvres philanthropiques. Quatre filles : Louise (mariée à Richard Feuillet, fils du romancier), Cécile (mariée à Henri Baron, fils d'un ancien directeur des postes et télégraphes), Alice (mariée à Émile Charrier, docteur en droit, sous-préfet, directeur du cabinet du président de la Chambre des députés), Mme le commandant Cuignet. Un fils : Henri-Alexandre (ECP, 1892).

On retrouve Cardozo dans d'autres filiales du groupe Müller : Société concessionnaire des mines d'Ouenza (1903), Société d'embarquements (1904).

⁴ Louis Pelatan (1857-1907) : ingénieur civil des Mines, directeur de la Société Le Nickel, il entame une carrière à son compte après avoir épousé en 1884 une fille de John Higginson. Voir [encadré](#).

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 juin 1907)

Le rapport qui vient d'être lu à l'assemblée des actionnaires est un lamentable récit des grèves qui désolèrent le bassin du Têt en 1906 et paralysèrent tout travail pendant sept mois. On n'a pas l'impression en parcourant ce récit que de tels événements pussent se passer en France.

Grâce à la participation de Fillols aux mines de Zaccar, le bilan se solde quand même par un bénéfice de 49.393 fr. 69.

(*Le Capitaliste*, 29 août 1907)

[...] Les Mines de Zaccar ont produit 117.800 t., réalisé un bénéfice brut de 474.881 fr. 50, distribué un dividende de 6 % après avoir effectué un amortissement de 285.000 fr. et reporté 12.237 fr. à nouveau. On augure mieux encore des résultats de 1907.

Le produit de cette participation pour la Société de Fillols a été de 16.434 fr. [...]

[Fillols]

(*Le Journal des finances*, 11 avril 1908)

[...] Fillols possède dans les mines de Zaccar, de concert avec une maison de Rotterdam [Müller], la plus importante de l'Europe pour les achats de minerais, une participation qui promet de devenir fort lucrative. [...]

Conseils de placement

(*Le Journal des finances*, 2 mai 1908)

[...] Les 1.000 actions de 500 fr. des mines de Zaccar qui sont dans le portefeuille de Fillols, représentent, à elles seules, la valeur, aux cours actuels, des 17.500 actions Fillols. [...]

Mines de fer de Fillols

(*Le Journal des finances*, 30 mai 1908)

[...] Les pertes occasionnées par ces causes générales ont été heureusement compensées par la participation que la Société a prise dans les mines de Zaccar. Cette mine a produit en 1907, 125.800 tonnes ; il a été transporté 124.500 et il a été exporté 131.200 tonnes, qui ont laissé un bénéfice brut de 706.992 fr. 11. Cette somme a permis à la Société de Zaccar de distribuer 6 % de dividende, tout en reportant à nouveau 75.000 fr.

Le résultat de la participation a été pour la Société Fillols de 55.406 fr. 50, correspondant à l'exercice 1906. [...]

L'avenir de la production
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mars 1909)

Le Zaccar a plus de 3 millions de tonnes reconnues, sans compter ce que le développement ultérieur de l'exploitation pourra faire reconnaître

Les événements miniers dans les Pyrénées-Orientales
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1909)

[...] Fillols est prise ces jours-ci en amodiation par les Forges et fonderies d'Alais [...] Fillols tirera un revenu fixe de 40 à 52.500 francs de sa mine des Pyrénées. Elle touche déjà une somme analogue de sa participation avec les maisons Müller et Cardozo, dans les mines de Zaccar, en Algérie.

INGÉNIEURS
Nominations
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 décembre 1912)

Thibon (Féréol)(Douai 1905), chef d'exploitation aux mines du Zaccar, à Miliana (Algérie).

Mines de fer de Fillols
(*Le Capitaliste*, 22 mai 1913)

[...] L'augmentation du bénéfice net est due à une majoration du dividende de la Société du Zaccar [...].

Mines de fer de Fillols
(*Paris-Capital*, juin 1916)

Participation Zaccar

Le dividende de 1914 a été maintenu à 15 %, soit 75 francs par action. En 1915, la redevance qui vous revient par tonne expédiée n'a été que de 41.459 francs pour 184.205 tonnes, tandis que la production avait été pour 1914 de 210.000 tonnes, pour 1913 de 269.856 tonnes et, pour 1912 de 225.000 tonnes.

Les formalités administratives pour l'obtention de la concession se poursuivent.

La situation financière de cette affaire reste satisfaisante, ainsi que vous pourrez en juger par les chiffres du bilan arrêté au 31 décembre 1914.

Capital : 2 millions.

Amortissements : 3.002.559 85 sur un total d'immobilisation de 3.302.559 83 ;

Actif mobilisable : 918.314 13 ;

Caisse et banquiers : 1.367.792 09.

Les créiteurs divers et effets à payer ne figurent au passif que pour 84.085 20.

Nous vous rappelons que vous détenez le quart du capital du Zaccar, soit 1.000 actions du nominal de 500 francs.

MINES du ZACCAR ⁵
5, r. Jules-Lefebvre, Paris
(Auguste Pawlowski,
Annuaire des mines et minerais métalliques de France et d'Algérie,
Annales industriels Heudelot, Paris, 1919, p. 128)

Origines. — Société constituée le 7 avril 1904, pour 60 ans, aux fins d'exploiter les dépôts de fer du Zaccar (Algérie).

La Société est une filiale de celle de Filllols, qui détient 1.000 actions, et reçoit un droit de toquage sur l'extraction.

Capital. — Janvier-décembre. — Assemblée pendant le premier semestre.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la réserve légale, 5 % aux actions. Sur le solde, 10 % au conseil, 90 % aux actions.

Cotation des titres. — Titres non cotés.

Etablissement chargé du paiement des coupons. — Le siège social.

Domaine. — La Société exploite les mines du Zaccar, dont elle a demandé la concession en juillet 1906.

Exploitation. — Les mines du Zaccar, insérées dans les lias du massif, sont exploitées depuis 1904.

La minéralisation est interstratifiée à moins de 20 m. de la surface et forme des amas de 100 à 200 m. de haut et 8 à 12 de puissance. Le pendage, parfois nul, s'exagère à 70°.

L'hématite titre 50 de fer, 1,2 de mgn, 3,7 à 4,7 de silice, 6,50 à 7,50 de chaux, 0,014 à 0,019 de phosphore, 0,02 à 0,04 de soufre. Le cuivre, fréquent, mais restreint, s'évanouit à l'est. On exploite entre les cotes 872 et 1.076.

A l'ouest, les travaux s'opèrent à ciel ouvert, à l'est en galeries débouchant à flanc de coteau.

Une voie de 9 km. relie le gîte à la station d'Adelia (ligne d'Alger à Oran). Les minerais sont exportés via Alger.

Production (tonnes)

1904	16.000
1905	89.530
1906	121.428
1907	127.780
1908	102.013
1909	146.600
1910	162.651
1911	145.048

⁵ Notice non retournée.

1912	227.000
1913	218.858
1914	216.323
1915	181.414
1916	194.272

Situation financière

	Amortissements	Dividendes
1913	2,687.326	15 %
1914	3.002,560	15 %

APPELS DE FONDS

Mines du Zaccar

(Cote de la Bourse et de la banque, 26 octobre 1920)

Versement des trois derniers quarts sur les actions nouvelles, soit 375 fr. par titre, avant le 10 novembre, au siège, à Paris, 5, rue Jules-Lefebvre. — *Petites Affiches*, 20 octobre 1920.

SOCIÉTÉ DES MINES du ZACCAR

S.A. frse au capital de 4 MF.

Siège social : Paris, 5, r. Jules-Lefebvre

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 295)

Conseil d'administration

Saint-Didier (Armand de), 1 bis, pl. de l'Alma, Paris ;

Cardozo (H.A.), 50, r. Boissière, Paris ;

Cahen (G[eorges]) [adm. délégué Études du Nord, pdt des Mines de Fillols...], 8, r. du Printemps, Paris ;

Van den Eckhoudt (Paul), 49, r. de l'Abbaye, Bruxelles ;

Kröller (Anthony-Georges), La Haye ;

Drappier (Gaston) ⁶, 17, r. Ste-Sophie, Versailles.

Mines de fer de Fillols

(*Le Journal des finances*, 20 janvier 1923)

[...] Les résultats de Zaccar sont en progression constante : pour l'exercice sous revue, cette participation (Fillols possède le quart du capital, a donné 440.000 fr. contre

⁶ Gaston Drappier (1871-1926) : représentant ou associé du groupe W^m. H. Müller. Président de la Compagnie des mines d'Aguilas. Voir [encadré](#).

280.005 fr. en 1921. L'extraction y a été en 1922 de 200.000 tonnes contre 165.000 en 1921 et les intéressés envisagent qu'elle pourra, atteindre 300.000 tonnes. Le minerai extrait est vendu à l'Angleterre au prix de 22 sh., soit, en tenant compte de 8 sh. de frais divers, 14 sh. net, laissant un bénéfice appréciable. [...]

Société des mines du Zaccar
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1924)

Le siège de cette société à Paris vient d'être transféré au 98 de la rue de la Victoire.

LA VIE ECONOMIQUE
Les minerais en Algérie
(*Les Annales coloniales*, 22 décembre 1924)

D'après une statistique du Gouvernement général, les minerais de fer actuellement exploités sont :

— dans le département d'Alger : ceux de Rouïna, qui contiennent une moyenne de 54 % de fer et ont produit, en 1922 également, près de 50.000 tonnes ; du Zaccar dont la teneur est de 50 % et la production de 150.000 tonnes ; de Breïra (30.000 tonnes environ) [...]

Annuaire industriel, 1925 :

MINES du ZACCAR (Soc. an. des), Siège social : 98, r. de la Victoire, Paris, 9^e. T. Gut. 35-21. Ad. t. Sidéros-Paris. Soc. an. au cap. de 4 millions de fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. Baguenault de Puchesse⁷, 24, r. de Surène, Paris, 8^e ; Adm. délégué : M. Gaston Drappier [pdt Aguilas, adm. Ouenza], 5, r. Jules-Lefebvre, Paris, 9^e ; Adm. : MM. H. Cardozo père [anc. adm. délégué de la Société Le Nickel (SLN)], 52, r. de la Bienfaisance, Paris, 8^e ; H. Cardozo fils, 54, r. de Prony, Paris, 17^e ; A[rmand] de Saint-Didier, 1 bis, pl. de l'Alma, Paris, 16^e ; A.-G. Kröller, 3, Lange Voorhout, à La Haye ; Van den Eckhoudt, 49, r. de l'Abbaye, à Bruxelles. — Direction : Adm. dél. : Gaston Drappier, 5, r. Jules-Lefebvre, Paris, 9^e ; Direct. : M. P[ierre] Tiquet, 7, bd Baudin, à Alger (Algérie). Serv. technique : M. Bayle, chef d'exploitation, à Miliana (Algérie). Direction : 7, bd Baudin, Alger (Algérie). T. 4-58. Ad. t. Minéral-Alger.

Exploitation à Miliana (Algérie). Gare : Miliana-Marguerite.

Exploitation de minerai de fer en Algérie. (1-5857).

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
(*Annuaire industriel*, 1925)

Tiquet (Pierre), 29, bd Carnot, Alger — E.C.P. Directeur des mines de Zaccar, Timezrit, Rar-el-Maden, Sidi-Marouf. (Installation et exploitation de mines de fer.)

Antérieurement : ingénieur, construction de transporteurs aériens, maison Jules Richard.

⁷ Probablement Gustave Baguenault de Puchesse (1843-1922) : administrateur à la suite de son beau-père (1879), vice-président (1893), puis président (1903) des Mines, forges et fonderies d'Alais. Au conseil d'une vingtaine de sociétés dont les Mines de fer de Fillols (1904-1910). Voir [encadré](#).

COURRIER DE L'ALGÉRIE
LA VIE ADMINISTRATIVE
Concession de mines
(*Les Annales coloniales*, 21 avril 1925)

Les mines de fer comprises dans les limites de la commune de plein exercice de Miliana et de la commune mixte des Braz, arrondissement de Miliana sont concédées à la Société anonyme des mines de Zaccar.

CONCESSIONS DE MINES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1925)

Par décret du 10 avril 1925. il est fait concession à la Société des mines de Zaccar, 98, rue de la Victoire, Paris, d'une mine de fer située dans la commune de Miliana (Algérie) qui portera le nom de concession du Zaccar. Son étendue est de 385 hectares et la durée de la concession est de 99 ans.

La première pétition relative à cette demande de concession a été faite le 9 juillet 1906, par l'ancienne société Jules Giraud et fils, à laquelle s'est substitué la société actuelle qui a enfin obtenu satisfaction, après l'avis du Conseil général des mines.

Dans le cahier des charges, le concessionnaire s'engage notamment :

« À livrer aux usines métallurgiques françaises qui en feront la demande, jusqu'à la concurrence du tiers, la production des mines au prix coté sur le marché pour le minerai livré franco bord au port d'embarquement.

Les livraisons à ces usines seront réparties au prorata des demandes jusqu'à concurrence du tiers de la production mensuelle de la mine.

Les expéditions devront commencer à partir de l'expiration du troisième mois, à compter de la date à laquelle la société exploitante aura été avisée par les usines de leur intention de bénéficier de la faculté qui leur est réservée. Elles devront se poursuivre régulièrement, sauf cas de force majeure, jusqu'à expiration des contrats de venté, dont la durée ne devra pas excéder une année, sauf accord spécial entre le concessionnaire et les usines consommatrices. »

Annuaire industriel, 1938 [données antérieures à mai 1926] :

MINES du ZACCAR (Soc. an. des), Siège social : 29, bd Carnot, Alger (Algérie). T. 4-58. Ad. t. Minéral-Alger. Soc. an. cap. 4.000.000 de fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. Baguenault de Puchesse [† 15 avril 1922] ; Adm. délégué : M. G[aston] Drappier [pdt Cie d'Aguilas, adm. Ouenza...][† 11 mai 1926] ; Adm. : MM. H. Cardozo père ; G. Cardozo fils ; A[rmant] de St-Didier ; A. -G. Kroller [Wm. H. Müller, Rotterdam] ; Van den Eckhoudt. — Direction : Adm. dél. : M. G. Drappier ; Dir. : M. P[ierre] Tiquet. — Exploitation à Miliana (Algérie). —

Bureaux : 98, rue de la Victoire, Paris, 9^e. Tél. Gut. 35-21. Ad. t. Sidéros-Paris.

Exploitation de minerai de fer. (1-5857)

Nécrologie
Gaston Drappier

(*Le Temps*, 14 mai 1926)

MM. Jean et Jacques Drappier et M^{lle} Madeleine Drappier font part du décès de M. Gaston Drappier, leur père, survenu à Versailles le 11 mai 1926 dans sa 55^e année.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 du courant à 10 heures très précises, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Algérie

Lois, décrets, arrêtés

(*Les Annales coloniales*, 12 août 1926)

Décret du 4 août 1926 en vertu duquel est approuvé l'avenant intervenu le 24 décembre 1925, entre le préfet d'Alger, au nom du département, et la Société anonyme des mines de Zaccar, rétrocessionnaire du tramway de Millana-Margueritte à Miliana, pour modifier les conditions d'exploitation de ce tramway.

Ledit avenant restera annexé au présent décret.

SOCIÉTÉ DES MINES du ZACCAR

S.A. frse au capital de 4 MF.

Siège social : Paris, 98, r. de la Victoire

Registre du commerce : Seine, n° 157.814

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 291)

Conseil d'administration

Saint-Didier (Armand de), 11, r. de la Chancellerie, Senlis ;

Cardozo (H.A.), 50, r. Boissière, Paris ;

Patrouix (A.), 27, bd des Italiens, Paris ;

Barillon, 57, quai de Bosc, à Cette (Hérault) ;

Eckhoudt (Paul Van den), 49, r. de l'Abbaye, Bruxelles ;

Kröller (Anthony-Georges), La Haye ;

Feuillet (R.), château de la Roque, à Ondres (Landes).

Capital social. — 4 MF, en 8.000 act. de 500 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. Le solde : 10 % au conseil ; 90 % aux act.

Acquittement

(*Les Annales coloniales*, 28 juillet 1927)

La Cour d'assises d'Alger a acquitté M. Thibault Gabriel, cultivateur, à Miliana, accusé d'avoir blessé un indigène en train de cueillir du raisin dans sa vigne.

Au cours de l'audience, M. Fontebribe donna lecture de différentes pièces constatant que tous les propriétaires de la région de Miliana se plaignent des méfaits des maraudeurs de raisins. Un vœu du conseil municipal de Miliana l'atteste et une note du directeur des mines du Zaccar donne cette indication que du raisin dérobé est vendu

journallement sur le carreau de la mine. Il faut, ajoute le défenseur, protéger le labeur des colons européens et des indigènes honnêtes.

Statuant sur les dommages-intérêts, 30.000 fr., réclamés par le blessé Hacène ben Ahmed, partie civile par M^e Antonini, la Cour, par arrêt alloue à l'intéressé la somme de 500 francs en vertu de l'article 1.382 du Code civil.

L'ALGÉRIE MINIÈRE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1927)

[...] Au point de vue de la contribution à verser à l'Algérie en vertu de la loi de 1919 sur les bénéfiques miniers de l'exercice antérieur, M. Dussert cite le chiffre de 2 millions 949.396 fr. 17 pour 1926, dont 2.210.250 fr. 86 pour la seule concession de Zaccar qui a produit en 1925, 186.830 tonnes de minerai de fer ; on voit par cet exemple que la loi de 1919 a entraîné en 1926, pour une mine de fer, une contribution supplémentaire d'environ 12 fr. par tonne, s'ajoutant aux charges que subissent, les concessions instituées sous le régime de la loi de 1810 et qui ont été incorporées dans la loi de 1919. C'est-ainsi que Zaccar a payé encore 1.031.375 fr. 68 de redevance proportionnelle, soit près de 6 fr. par tonne. [...]

(*Le Mercure africain*, 10 novembre 1928)

LA SOCIÉTÉ DES MINES DU ZACCAR transporte son siège social à Miliana.

La production des industries extractives en Algérie en 1926

(*Les Annales coloniales*, 8 et 9 avril 1929)

[...] Pour le minerai de fer, la Compagnie de Mokta-el-Hadid a extrait en 1926, 457.000 tonnes, la Société de l'Ouenza, 501.000, celle de Rouïna, 233.000 et celle du Zaccar, 186.000. Les autres mines et minières de l'Algérie ont produit ensemble 253.000 tonnes. Le total de l'extraction s'élève ainsi à 1.630.000 tonnes, contre 1.781.000 en 1925. La valeur de ces minerais a. été de 105 millions de francs, soit une valeur moyenne par tonne de 64 fr. 41 contre 62 fr. 77 en 1925 et de 10 fr. 66 en 1913.

L'exportation a été d'environ 1.138.000 tonnes, soit une diminution de 328.000 sur 1913 et de 462.000 sur 1925. Les principaux pays étrangers destinataires, consommateurs ou réexpéditeurs, ont été la Grande-Bretagne (457.000 tonnes), les Pays-Bas (258.000 tonnes), les États-Unis (251.000 tonnes), l'Italie (69.000 tonnes), et l'Union économique belgo-luxembourgeoise (19.000 tonnes).

Les minières du Zaccar ont une teneur en fer de 50 % ; les produits de l'exploitation sont assez purs, le soufre et l'arsenic y figurent en petite quantité et la teneur du phosphore varie de 0,07 % à 1 %. La mise en valeur de la grande couche du Zaccar Barbi remonte à 1904. Les produits sont chargés sur les wagons du tramway de Miliana-Margueritte aboutissant à la ligne d'Alger à Oran. La production des mines du

Zaccar atteignait avant la guerre une moyenne de 260.000 tonnes ; actuellement, elle est en moyenne de 180.000 tonnes.

Zaccar

192.001 t. et 550 salariés en en 1927

(Félix Kalck, sous-directeur de l'Office du gouvernement général de l'Algérie, *L'Algérie, un siècle de colonisation française*, Éd. Notre domaine colonial, 94, quai de la Victoire, Paris, 1930).

LE SUÉDOIS GRÄNGESBERG AVALE LE NÉELANDAIS Wm H. MÜLLER

Marché des minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1927)

[...] Pour le minerai de fer, nous avons déjà mentionné l'accord intervenu entre la Cie suédoise Grangersberg et la maison Müller de La Haye. Aux termes de l'entente, une société suédoise se formerait pour l'exploitation de plusieurs mines de l'Afrique du Nord ; la maison Müller serait naturellement le principal actionnaire. Les mines intéressées sont celles de l'Ouenza, [Zaccar](#), Timezrit et Rar-El-Maden ; la firme possède également une concession à Boukadhra et des permis de recherches dans la région de Sidi-Marouf en Algérie et du Djebel-Hadid au Maroc.

Rappelons que le minerai exploité est l'hématite à 50-55 % Fe, et moins de 0,02 % de P. Les marchés anglais et allemands sont très intéressants, et en 1926 le marché américain s'est ouvert aux minerais africains.

L'ALGÉRIE MINIÈRE
par R. P.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1927)

[...] Au point de vue de la contribution à verser à l'Algérie en vertu de la loi de 1919 sur les bénéfices miniers de l'exercice antérieur, M. Dussert cite le chiffre de 2 millions 949.396 fr. 17 pour 1926, dont 2.210.250 fr. 86 pour la seule concession de Zaccar qui a produit, en 1925, 186.830 tonnes de minerai de fer. On voit, par cet exemple, que la loi de 1919 a entraîné en 1926, pour une mine de fer, une contribution supplémentaire d'environ 12 fr. par tonne, s'ajoutant aux charges que subissent les concessions instituées sous le régime de la loi de 1810 et qui ont été incorporées dans la loi de 1919. C'est ainsi que Zaccar a payé encore 1.031.375 fr. 68 de redevance proportionnelle, soit près de 6 fr. par tonne. [...]

Hématit
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1928)

L'Aktiebolaget Hematit, fondée pour l'exploitation des minerais de l'Afrique du Nord, vient de se constituer. De son capital de 26.630.000 couronnes, la Graengesberg prend 23.630.000, et M. Wm. Müller, de La Haye, 3 mille.

La société entre en possession de 24.779 actions de la Société concessionnaire des mines d'Ouenza, [de 3.890 de la Société anonyme des mines de Zaccar](#), de 330 de la Compagnie des Mines de Rar-el-Maden, sociétés qui sont ainsi sous sa dépendance. Elle acquiert ainsi la moitié du droit de prospection sur les gisements de Sidi -Marouf et du Djebel Hamid.

Mines de fer de Fillols
(*Le Journal des finances*, 10 août 1928)

La Société des mines du Zaccar a vendu 293.870 tonnes de minerais, chiffre record.

ALGÉRIE
Société des mines du Zaccar
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1928)

Le siège social de cette société a été transféré du 29, boulevard Carnot, Alger, à Miliana.

J. Levainville,
« Marchands de minerais de fer : du courtier au banquier »,
Annales d'histoire économique et sociale, 1929, Volume 1, pp. 379-381
[rewrité]

[...] La première entreprise minière suédoise, Trafikaktiebolaget Grängesberg Oxelösund (T. G. O.), détenue par la banque Krüger et Toll, avait affermé ses transports à l'armateur hollandais Wm. H. Muller. [...] Les anciennes relations avec l'armement hollandais, la hausse du franc qui fut fatale aux grandes maisons de Rotterdam ont permis à la puissante société de Stockholm de reprendre à Wm. H. Muller ses intérêts en Algérie : l'Ouenza et bientôt le Bou-Kodra, le Zaccar, Timazi, Rar-el-Maden, ainsi que ses droits de recherches en Algérie et au Maroc, Sidi-Marouf et Djebel Hadid. Ainsi s'est constituée l'*Hématit Aktiebolag*. Par ailleurs, la société s'est assurée tout le tonnage extrait de l'une des principales mines marocaines à Mélilla et ses accords avec la firme W. H. Muller lui permettent de s'intéresser aux gisements espagnols et français que cette société a gardé en propre. [...]

Mines de fer de Fillols
(*Le Journal des finances*, 14 juin 1929)

[...] Les Mines de Zaccar ont bénéficié, au cours de 1927, [...] de la reprise du travail dans les houillères anglaises : ses expéditions se sont élevées au chiffre record de 293.870 tonnes. Le bénéfice d'exploitation, en augmentation de près de 1.900.000 francs sur celui de 1926, a permis la distribution d'un dividende de 200 fr. Fillols a donc reçu de Zaccar pour ses 2.020 actions, dividende 1927 et redevance 1928, un total de 413.339 francs.

Pour des raisons analogues, l'année 1927 a été, pour la Société d'embarquements, un exercice exceptionnel autorisant la distribution d'un dividende de 554 francs par action de 500 francs. Du chef de cette filiale de Zaccar, exploitante d'appontements et appareils destinés à l'embarquement des minerais, Fillols a encaissé la somme de 66.078 francs. [...]

ALGÉRIE

Société des mines du Zaccar
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1929)

La quantité de minerai de fer en vue dépasse 35 millions de tonnes. L'échelle progressive de la participation de l'Algérie aux bénéfices, telle qu'elle résulte de la loi du 9 septembre 1919 a obligé la société à acquitter une somme de 2.460.000 fr., sans compter la redevance proportionnelle des mines, impôts exagérés contre lesquels la société poursuit une instance devant le Conseil d'État.

L'Algérie minière
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1929)

[...] Quant aux concessions instituées en Algérie, il y en a 140, dont 34 accordées sous le régime de la loi du 9 septembre 1919, qui implique la participation aux bénéfices pour l'Algérie. Sur les 140 concessions, 81 sont exploitées et 59 inexploitées ; parmi les 34 placées sous le régime de 1919, 27 sont exploitées et les autres en préparation. Les sommes inscrites au crédit de la colonie en 1928 au titre de participations, sont de 3.815.953 fr. pour le Zaccar, 214.678 fr. pour Aïn-Kerma, 65.513 fr. pour Koudiat Tagma, 14.392 fr. pour Beni-Himmel et 19.800 fr. pour Djebel-Haomar. [...]

Chambre syndicale des mines d'Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1930, p. 241)

M. Tiquet, directeur des Mines du Zaccar, a remplacé à la présidence M. Henri Blanc, ancien directeur général des Mines de Rouina.

MINES DU ZACCAR
(*L'Africain*, 9 mai 1930)

On dit que le dividende de 1929 de cette société, filiale des Mines de fer de Fillols, serait supérieur au précédent, qui avait été, rappelons-le, de 200 francs.

Ajoutons que les actionnaires de Société anonyme des mines du Zaccar sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 14 mai, à 15 heures, au siège social, à Miliana.

ALGÉRIE
SOCIÉTÉ DES MINES DU ZACCAR
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1930, p. 570)

On sait qu'un grave litige existait entre cette société et l'administration des finances au sujet de la participation à verser au de l'Algérie en vertu de la loi du 9 sept. 1919. Saisi du litige, le Conseil d'État a rendu, le 15 mai dernier, un arrêt p. la plus grande partie favorable à la thèse soutenue par la société. En effet, cet arrêt a imputé au gouvernement général de l'Algérie le rétablissement des comptes pendants avec la

société, en s'inspirant, dans ses considérants, des arguments de la soc. p. trois des quatre points en litige. Les sommes mises en rés. par la Soc. de Zaccar en vue de ce litige vont donc vraisemblablement se trouver libérées. D'autre part, le gain du procès libèrerait pour l'avenir une part importante des bénéfiques, soit env. 1 MF 1/2 par an.

La société a 150.000 t. de minerai de fer en stock.

Mines du Zaccar
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1936)

Cette société a expédié pendant l'année 1935, 239.000 tonnes de minerai de fer contre 201.000 pendant l'année 1934.

Zaccar
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1937)

La Société des mines de Zaccar a produit. 283.380 t. contre 244.405 en 1935. Elle a exporté 276.256 t. contre 235.513. Stock au 31 décembre 1936 : 46.125 t. contre 39.001 au 31 décembre 1935.

MINES DE FER DE FILLOLS*
(*Le Journal des débats*, 22 janvier 1932)

On annonce que la filiale Mines de Zaccar vient de gagner le procès engagé depuis 1923 devant le Conseil d'État, procès qui portait sur des questions de redevance et qui libèrera une somme de 9 millions de francs. Aussi, le conseil de Zaccar envisagerait une répartition d'actions gratuites.

MINES DE FER DE FILLOLS
(*Le Journal des débats*, 6 septembre 1933)

Le conseil demandera à l'assemblée du 21 septembre l'autorisation d'émettre un emprunt obligataire de 600.000 francs, ce qui permettra à la société de souscrire à l'augmentation de capital de la société Mines du Zaccar.

REPRISE DE LA PARTICIPATION D'AGUILAS DANS TIMEZRIT PAR LES MINES DU ZACCAR

COMPAGNIE D'AGUILAS
(*Le Temps*, 6 décembre 1933)

[...] L'assemblée a [...] enregistré la réalisation de la part sociale appartenant à la Compagnie d'Aguilas dans la Société civile de Timezrit [Algérie].

MINES DE ZACCAR
(*Le Journal des débats*, 6 août 1936)

La production de minerai de cette filiale des Mines de Fillols s'est élevée pendant le premier semestre 1936 à 135.000 tonnes et les expéditions à 126.000 tonnes contre respectivement 119.000 et 100.000 tonnes pendant la même période de 1935.

MINES DU ZACCAR
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 novembre 1936)

La production et les expéditions ont dépassé 230.000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année contre 200.000 tonnes environ pour la période correspondante de 1936. Tout a été vendu en Angleterre.

Le développement de son activité ayant été récemment contrarié par une hausse très sensible sur le marché des frets, la Société vient de louer pour plusieurs mois, à des conditions avantageuses, des bateaux dont elle assurera elle-même la gestion.

En dépit des impôts qui pourront éventuellement frapper les réserves, le conseil persiste à maintenir le capital social au chiffre très modeste de 6 millions et à prélever sur les bénéfices les sommes nécessaires à l'achat du matériel dont la société a besoin pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes des hauts fourneaux.

Nous avons appris, à ce sujet, que la société a passé ses commandes il y a plusieurs mois déjà et qu'elle réceptionne actuellement, aux anciens prix, l'essentiel de ses achats.

Mines du Zaccar
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 juillet 1937)

Au cours du premier semestre 1937, la production de minerai de fer est ressortie à 157.800 tonnes contre 135.586 tonnes pour la période correspondante de 1936 ; les expéditions ont été de 181.493 tonnes au lieu de 126.493 tonnes.

MINES DE FER DE FILLOLS
(*Le Journal des débats*, 29 septembre 1937)

Les comptes de l'exercice 1936-37 se soldent par un bénéfice net de 121.636 fr. contre 223.819 pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de six mois.

La Société des mines de Zaccar, dans laquelle la société possède une participation, annonce pour l'exercice 1937 la distribution d'un acompte de dividende de 150 fr. par action, à valoir sur la répartition de l'exercice.

Cette société, pour 1936, avait effectué une distribution totale de 50 fr. par action.

MINES DE FER DE FILLOLS
(*Le Journal des finances*, 24 décembre 1937)

[...] Les Mines de Fillols [...] possèdent [...] 2.940 actions des Mines du Zaccar qui exploitent un gisement de fer en Algérie. Or, cette affaire, qui avait déjà donné de bons résultats avant la crise, connaît actuellement, après une éclipse de quelques années, un renouveau de prospérité.

Suspendus en 1933, 1934 et 1935, les dividendes ont reparu en 1935-36 (30 francs), 1936-37 (50 francs) et, pour l'exercice 1937-38, un acompte de 150 francs est d'ores et déjà annoncé. [...]

Mines du Zaccar
(selon Augustin Hamon,
Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938).

[220] La société [221] concessionnaire de l'Ouenza et la Société des mines de Sidi-Marouf. Ces deux sociétés ont le même siège social, 66, rue Pierre-Charron, c'est là que siège également la Société des mines de Zaccar. [...] À la Société concessionnaire de l'Ouenza, le directeur général, qui est en même temps le vice-président délégué, est M. Charles Vassillière qui est aussi président-délégué des Mines de Sidi-Marouf et administrateur délégué des Mines du Zaccar*. Il n'est pas douteux qu'il représente les intérêts d'un puissant groupe financier. Y [...] siège [...] le baron Armand de Saint-Didier, qui siège aussi aux mines du Zaccar et de Sidi-Marouf⁸. [...] *Les administrateurs étrangers sont : ... M. Sven Frissell⁹ (de Londres), M. Martin Waldenström (de Stockholm)... sont également à Sidi-Marouf, à Zaccar et à la Société concessionnaire de l'Ouenza.* [...] Henri Cardozo père fut administrateur-délégué de la Société le Nickel, président des Mines du Zaccar, etc., que Henri, son fils, préside actuellement.

[222] Le baron Armand de Saint-Didier, administrateur de la la Société concessionnaire de l'Ouenza, siège aussi aux mines du Zaccar et de Sidi-Marouf*. Il

MINES DU ZACCAR
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 janvier 1938)

Les expéditions de l'année 1937 ressortent à 345.263 tonnes contre 276.256 tonnes pour l'exercice précédent.

L'acompte de 150 francs, dont nous avons parlé hier, sera mis en paiement à partir du 15 janvier.

MINES DU ZACCAR
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 octobre 1939)

⁸ Le baron Armand de Saint-Didier appartient à une famille nobiliaire de l'Est (Ain), où elle a des châteaux ; plusieurs de ses membres sont des officiers supérieurs. Le baron Armand de Saint-Didier a épousé une Narbonne Lara, descendante du général, diplomate et homme politique de la fin du XVIII^e siècle.

⁹ *Sven Frissell est un Suédois, administrateur-délégué de la Swedish Iron Ore Limited et de l'Algerian Iron Ore Limited et administrateur de la S SKF Co.*

La Société a demandé une extension de sa concession de mines de fer située sur le territoire des communes de Miliana et des Braz, dans le département d'Alger.

MINES DU ZACCAR

(L'Information financière, économique et politique, 10 janvier 1951)

En 1950. la production de la société s'est élevée à 250.000 tonnes environ contre 228.000 tonnes en 1949.

Il est permis d'escompter, pour l'exercice écoulé, des résultats bénéficiaires nets au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux de 1949 qui s'étaient élevés à 86.160.149 fr. et avaient permis de distribuer un dividende de 400 francs brut par action.

UN EX-NON GREVISTE DU ZACCAR :

Le directeur m'obligeait à tirer des coups de mine pour faire croire que le travail avait repris !

(Alger républicain, 13 janvier 1953)

Les mineurs de Miliana, qui sont en lutte depuis le 17 novembre pour leurs légitimes revendications, sont décidés à faire entendre raison à M. Manzanarès. Les 1.300 ouvriers du Zaccar sentent la nécessité toujours plus grande de rester unis jusqu'à la victoire. Quelques ouvriers, qui avaient été abusés par les promesses du directeur ou de ses larbins en civil ou en uniforme, viennent de rejoindre le rang des grévistes.

À l'assemblée générale de dimanche, un de ces ouvriers, le camarade Bradia, dit « Tiar », est venu et a fait une déclaration. Il avait été chargé par la direction, afin de faire croire que la mine avait repris, de tirer une multitude de coups de mines sans perforation.

M. Manzanarès a dû avoir le sourire très jaune hier matin lorsqu'il a vu que malgré tout ce qu'il avait fait, la grève, au contraire, se renforçait.

Dimanche, il se promenait avec un sous-brigadier et un agent de la police d'État qui, par la suite, n'ont fait que suivre les responsables syndicaux. Lundi, et sur l'instigation de M. Manzanarès, toute la police ainsi que la gendarmerie étaient mobilisées. Une vingtaine d'arrestations de camarades grévistes ont été faites pour avoir commis le « crime » de circuler sur la route le matin, d'autres ont été brutalisés.

Nous avons demandé des entrevues à la direction des mines du Zaccar pour entamer les pourparlers car c'est d'elle que dépend le règlement du conflit actuel.

Les mineurs ont pris la résolution de continuer la lutte avec l'aide que leur apportent les travailleurs algériens, ils ne reprendront le travail que lorsqu'ils arracheront la victoire.

Braham SEMBSADJI,
secrétaire général de l'Union
algérienne des travailleurs
du sous-sol.

Vassillière (Charles)[probablement fils de Paul Vassillière (1852-1940), directeur, puis administrateur de la Cie d'Aguilas][anc. v.-pdg Sté concessionnaire de l'Ouenza], 579 (adg Mines de fer de Fillols), 588 (pdg Mines du Sidi-Marouf), 589 (pdg Mines du Zaccar), 1443 (Sté générale d'explosifs).

Bellat (L.), 579 (Mines de fer de Fillols), 588 (Mines du Sidi-Marouf), 589 (Mines du Zaccar).

Frisell (Sven)[groupe Grängesberg (Suède)], 588 (Mines du Sidi-Marouf), 589 (Mines du Zaccar).

Patrouix (René)[ing. civil P. et Ch. Fils d'Alexandre, anc. pdt des Mines de Fillols. Ép. Marie-Thérèse Robert-Bartissol. D'où Simone (M^{me} Jacques Blavet), Jeannine M^{me} Michel Amiard), Michèle (M^{me} Jacques Birkel)], 485 (Port de Salonique), 588 (Mines du Sidi-Marouf), 589 (Mines du Zaccar).

Varda (L.), 589 (Mines du Zaccar).

Waldenström (Erland)[fils de Martin][pdg Grängesberg (Suède)(1950-1970)], 588 (Mines du Sidi-Marouf), 589 (Mines du Zaccar).

Bréban (Jean)[⁰/₁₀₀], 579 (Mines de fer de Fillols), 588 (secr. gal Mines du Sidi-Marouf), 589 (secr. gal Mines du Zaccar).

Lalande (M.), 588 (comm. cptes Mines du Sidi Marouf), 589 (comm. cptes Mines du Zaccar).

SIÈGE SOCIAL : Miliana (département d'Alger). — Bureau à Paris, 21, avenue Montaigne.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée en 1904, pour 60 ans.

OBJET : Exploitation de gisements de minerai de fer au Zaccar, commune de Miliana (Algérie).

PARTICIPATIONS : Mines de Timezrit..

CAPITAL SOCIAL : 36 millions de fr., divisé en 72.000 actions de 500 fr. À l'origine, 2 millions, porté en 1947 à 36 millions par création de 60.000 actions nouvelles de 500 fr. réparties gratuitement (5 nouv. pour 1 anc.).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Au cours de l'exercice suivant.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus prélèvement pour fonds de prévoyance ou de réserve supplémentaire. le solde : 10 % au conseil et 90 % aux actions.

SERVICE FINANCIÈRE ET TRANSFERTS : Au siège social et à Paris, 21, avenue Montaigne.

	Produits bruts	Frais généraux et changes	Bénéfice net	Bénéfice distribué	Divid. par action
	(En 1.000 francs)				(En francs)
1947	17.854	12.900	277	—	—
1948	41.108	6.831	20.502	15.854	200
1949	171.600	7.273	86.160	31.800	400
1950	113.378	9.070	45.089	39.800	500
1951	212.276	9.831	76.020	47.800	600
1952	408.524	17.468	129.631	47.800	600
1953	770.799	18.366	423.880	55.800	750
1954	—	—	406.168	—	730

(En tonnes)	PRODUCT.	EXPÉD.
1939	282.000	266.000
1946	117.000	—
1947	129.000	106.000
1948	174.000	185.000

1949	228.000	240.000
1950	242.000	216.000
1951	237.000	310.000
1952	222.000	220.000
1953	346.000	330.000

BILANS AU 31 DÉCEMBRE

1949	1950	1951	1952	1953
477.172	512.826	851.223	1.080.997	1.619.395

Mines d'Argut

[Desfossés 1956/633].

Participations : Mines du Djebel Salrhef, Groupement d'études pour la mise en valeur des mines de Cavallo (Algérie), Minière du Sud-Ouest de la France (SMSO), Zaccar, Mocupia, Golfe de Guinée (SGGG).

jeanjviala.free.fr

8 janvier 1957 : Un contremaître des mines du Zaccar* assassiné à Miliana.

MINES DU ZACCAR

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 novembre 1959)

Une incorporation de réserves au capital va prochainement être réalisée au moyen de l'élévation de 500 à 5.000 fr. de la valeur nominale des actions. Une opération identique permettra de porter également la valeur nominale des actions de la filiale, Sidi Marouf, de 500 à 5.000 francs.



Coll. Serge Volper
SOCIÉTÉ ANONYME
DES
MINES DU ZACCAR
AU CAPITAL
DE TRENTÉ-SIX MILLIONS DE FRANCS

Valeur nominale de l'action portée
à 5.000 fr.
Capital porté à 360.000 de fr.
divisé en 72.000 actions de 5.000 fr.
Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 1959

Capital de 3.600.000 de N.F.
divisé en 72.000 actions de 50 N.F.

Divisé en 72.000 actions de 500 Francs
Statuts déposés chez M^e Dufour, notaire à Paris, le 22 mars 1904 et modifiés
par les assemblées générales extraordinaires des 30 juin 1905, 27 juin 1912,
30 juin 1920, 2 août 1920, 28 avril 1924, 29 mai 1926, 27 février 1928, 27
septembre 1928, 7 septembre 1933, 6 octobre 1933, 5 mai 1938, 23 juin 1941 et 28
décembre 1946

SIÈGE SOCIAL À MILIANA

CERTIFICAT D' ACTIONS NOMINATIVES DE ~~CINQ CENTS FRANCS~~ **Cinquante nouveaux francs**

Entièrement libérées

M. Bloemhof Joseph, Maurice
demeurant à Paris, 9, rue Véronèse

Paris, le 12 août 1964.

Un administrateur (à gauche) : ?

Un administrateur (à droite) : ?
